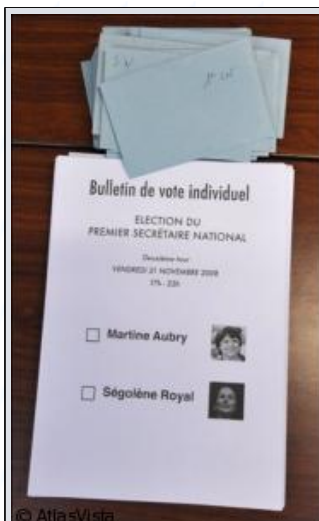


Journée décisive au PS, les partisans de Royal font monter la pression

PARIS (AFP) - Jour J au Parti socialiste: le nom de sa nouvelle patronne, Martine Aubry ou Ségolène Royal, doit être proclamé mardi, avec net avantage à la maire de Lille, alors que les royalistes font monter la pression sur un parti en état de choc.



Bulletins de vote pour l'élection de Premier secrétaire du PS le 21 novembre 2008 (© AFP - Mychele Daniau)

Certains au PS voient dans les menaces des partisans de Mme Royal - recours en justice, manif - un "baroud d'honneur", alors que la maire de Lille, créditée de 42 voix d'avance dans l'annonce initiale du vote militant, a de bonnes chances d'être confortée.

C'est en principe à 18H00 que se joue l'acte ultime du long processus de désignation du successeur de François Hollande.

Un "conseil national" (parlement du parti, 300 membres) se réunit à la Mutualité, pour annoncer le nom de la candidate victorieuse: Martine Aubry, ou la présidente de Poitou-Charentes qui persiste à réclamer un deuxième tour de scrutin "incontestable".

Le Conseil national - où les royalistes pèsent quelque 29% - doit fonder sa décision sur le rapport de la "commission de récolement", instance de vérification des votes qui après six heures et demi de travaux lundi, se retrouve mardi à 14H00 au siège du parti rue de Solférino.

Mais déjà, les "royalistes" ont commencé à jeter le doute sur les travaux de cette instance de 13 membres présidée par l'ex-ministre jospiniste Daniel Vaillant, où ils ont trois représentants. Lundi soir, l'ex-candidate à la présidentielle jugeait "bien dommage" et "un peu embêtant" que la commission ait suspendu ses travaux. C'était d'un commun accord, a observé la direction sortante.

Mardi matin, Manuel Valls, un des lieutenants les plus combattifs de l'ex-candidate à l'Elysée, a assuré que "des milliers de voix sont contestées". "Nous n'aurons pas le temps de travailler dans de bonnes conditions", a-t-il déploré sur Europe 1.

Il persiste à désigner Ségolène Royal comme victorieuse du vote du 21 novembre. "Oui, elle a gagné", "tous les éléments montrent qu'elle était en tête", a assuré M. Valls, avertissant que la révolte gronde chez les militants.

Le député de l'Essonne a annoncé un "mémoire" de Jean-Pierre Mignard, avocat de Mme Royal, siégeant à la commission, à l'adresse du premier secrétaire sortant François Hollande et démontrant selon lui "qu'il y a suffisamment de litiges, de contestations de part et d'autre" pour justifier un nouveau vote.

La veille, un autre pilier de l'équipe Royal, François Rebsamen, brandissait la menace d'action en justice et de manifestations devant "Solfé" et la "Mutu".

Autre Royaliste éminent, Vincent Peillon a assuré mardi qu'il n'y avait plus que "quatre voix d'écart" - un chiffre inédit jusqu'à alors - entre Martine Aubry et Royal, sur 135.000 votants.

Pour l'eurodéputé, "il n'y aura pas de solution arithmétique" au contentieux. "Il faut donc renoncer à proclamer ce soir une nouvelle premier secrétaire" et "construire ensemble une procédure qui permette de revoter dans des conditions qui assureront la légitimité de celle qui sera désignée par ce vote".

Le camp aubryste observait un silence prudent, tout en se disant en privé confiant dans l'issue du Conseil national décisif. Lundi soir, François Lamy, bras droit de l'ex-numéro deux du gouvernement Jospin a dénoncé un "putsch médiatique" du camp d'en face, et des "propos indignes" de M. Rebsamen.

"Il y aura une première secrétaire mardi soir, un nouveau vote est exclu", prédisait un haut responsable du Parti pour qui la décision sera "politique". Il ne se prononçait cependant pas sur l'issue de l'épreuve de force engagée par les royalistes.